



FICHE PAYS N. CALÉDONIE



Accéder au site pour
organiser votre voyage

www.readytogo.fr

Pays : Nouvelle Calédonie
Capitale : Nouméa
Langues : Français, dialecte mélanésien
Population : 280 460 (2017)
Densité : 15,18 habitants / km²
Superficie : 18 575 km²
Monnaie : Franc Pacifique
Fuseau horaire : (UTC+11)
Domaine internet : .nc
Indicatif téléphonique : +687

SYSTÈME DE **SANTÉ**

Le système de santé en Nouvelle-Calédonie est réputé bon. Des hôpitaux publics aux établissements de santé privés, les soins médicaux délivrés sont satisfaisants. Le pays compte 3 structures hospitalières publiques : le centre hospitalier territorial (CHT), le centre hospitalier spécialisé (CHS) et le centre hospitalier nord (CHN). Vous y trouverez aussi des établissements privés comme la clinique Magnin, la clinique de la Baie des Citrons et le Polyclinique de l'Anse Vata. Ces établissements sont principalement installés dans les zones habitées.

Si vous êtes âgé de moins de 28 ans et que poursuivez vos études en Nouvelle-Calédonie, vous pouvez bénéficier de l'assurance CAFAT. Elle couvre vos frais d'hospitalisation, médicaux et dentaires, de pharmacie, de laboratoire et de radiologie, ainsi que certains actes de prévention.

- Si vous bénéficiez de l'Aide Médicale ou si vous êtes boursier, votre cotisation est prise en charge à 100 % par la province.
 - Si vous êtes élève ou étudiant ni-Vanuatu titulaire d'une bourse du Gouvernement français ou de l'Ambassade de France au Vanuatu, votre cotisation est prise en charge à 100 % par l'Ambassade de France au Vanuatu.
 - Si vous êtes élève ou étudiant de Wallis et Futuna, titulaire d'une bourse, votre cotisation est financée à 100 % par le territoire de Wallis et Futuna.
- La CAFAT est présente dans les principales communes de Nouvelle-Calédonie.

VACCINS

Pour voyager en Nouvelle-Calédonie, il n'y a pas de vaccins obligatoires à administrer. En revanche, il est préconisé d'être à jour de son carnet de santé :

Fièvre jaune : Elle est uniquement obligatoire pour les voyageurs provenant de zones à risque ou de pays où le risque de transmission de la maladie est inhérent.

Les vaccins recommandés sont la typhoïde et l'hépatite A en fonction de la durée de votre voyage et des zones où vous allez vous rendre.

Il n'y a pas de risques sanitaires majeurs mais il est important de suivre ces recommandations :

- Protégez-vous des moustiques qui transmettent des maladies comme la dengue. Utilisez des répulsifs, des moustiquaires et portez des vêtements longs.
- Protégez-vous du soleil en portant des lunettes solaires, une casquette, et appliquez la crème solaire.
- Pensez à porter des chaussures couvrantes pour vos randonnées terrestres.

MALADIES

La situation sanitaire en Nouvelle Calédonie est généralement bonne.

Zika : Le virus zika a été signalé dans le pays. Cette maladie virale est transmise par le moustique "aedes aegypti", également responsable de la dengue et du chikungunya. En 2018, la mairie de Nouméa, la capitale, a signé une convention avec le gouvernement, l'institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie et l'Université de Monash en Australie, pour la mise en place du World Mosquito Program. La convention vise à réduire les risques de dengue, mais aussi de zika et de chikungunya.

La diarrhée du voyageur : Pensez à vérifier l'hygiène des aliments et boissons que vous consommez en Nouvelle-Calédonie. Ainsi, vous minimisez les risques de subir une diarrhée bénigne ou sévère.

Les IST : Comme dans les autres pays, vous devez être prudent quant à vos rapports sexuels pour ne pas attraper une IST (Infection sexuellement transmissible)

Leptospirose : Peu fréquente, elle peut être transmise par le contact avec l'eau douce et les sols boueux.

SOINS	Médecin généraliste	Médecin spécialiste
TARIFS	25€	50€

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PUBLIC**

Pas d'inconvénients particuliers.

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PRIVÉ**

Les coûts des soins de santé sont chers.

NUMÉROS D'URGENCE UTILES

- Police : **17**
- Sapeurs-pompiers : **18**
- Secours en mer : **16**
- SAMU : **15**
- Centre de dépistage du VIH : **20.47.59**

CONSEILS **HEYME WORLD PASS**

Souvent, les coûts des soins médicaux sont plus chers à l'étranger... Et la Nouvelle-Calédonie ne déroge pas à la règle !

Pour être mieux couvert en cas de maladies inopinées, pensez à souscrire une assurance privée, de type Heyme World Pass.

Vous aurez droit à :

- Un remboursement à 100% des dépenses de santé et des frais médicaux à leurs coûts réels
- Une prise en charge directe des frais d'hospitalisation et des frais de séjour
- Une assistance et rapatriement sanitaire
- Une responsabilité civile

DÉCOUVRIR PLUS SUR :

<https://www.readytogo.fr>

Toutes les informations pour préparer votre séjour : formalités, logement, coût de la vie, assurance, stages, études, conseils & bons plans... Cliquez. Partez !



www.readytogo.fr